



**Bureau du 20 septembre 2017**

Délibération n° **B 2017/01**

**Objet : Dénonciation du règlement du personnel de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée**

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'EPF de la Vendée,

Vu le règlement du personnel approuvé par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2010,

Vu les modifications apportées au règlement du personnel et approuvées par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2013,

Vu la délégation de pouvoirs au bureau en matière de détermination des conditions de recrutement du personnel de l'EPF de la Vendée approuvée par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2014,

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'administration :

- Dénonce le règlement du personnel,
- mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point d'un accord d'entreprise relatif à l'aménagement du temps de travail et d'un nouveau règlement du personnel.

Le Président du Bureau

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le  
Préfecture de la Vendée

**29 SEP. 2017**

**Courrier Arrivé**